

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE
DU BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION (7764) ET
DU CERTIFICAT EN ADMINISTRATION (4122)

AVRIL 2007

Introduction

Le baccalauréat en administration et le certificat en administration de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) ont été évalués en même temps. La décision de jumeler l'évaluation de ces deux programmes est justifiée par le fait que le certificat en question correspond à la première année du baccalauréat.

Cette évaluation, qui a commencé en janvier 2005 et s'est terminée en décembre 2006, s'est déroulée conformément à la *Politique institutionnelle d'évaluation périodique des programmes de l'UQAT*. Elle aura été l'occasion d'une réflexion en profondeur sur chacune des composantes des programmes, et aura permis de cerner les différents éléments ayant trait à la qualité et à la pertinence du baccalauréat en administration et du certificat en administration.

Le présent document présente les points saillants des rapports d'évaluation des programmes de baccalauréat en administration et de certificat en administration. On y retrouve les aspects suivants : une brève description des programmes, la description du processus d'évaluation, un résumé des principaux points forts et points faibles des programmes et, enfin, les principales recommandations découlant de l'évaluation.

Présentation des programmes

Le baccalauréat en administration et le certificat en administration sont sous la responsabilité du Module des sciences de la gestion.

Créé au cours des années 1970, le baccalauréat en administration a fait l'objet d'une première révision en 1979, tel que prévu dans le plan triennal du Centre des études universitaires de l'Ouest québécois (CEUOQ). Depuis son implantation, il a connu plusieurs modifications et a subi deux évaluations formelles en 1984 et en 1994. À la suite de cette dernière évaluation, le programme a été modifié de manière substantielle (offre de six cheminements et introduction de stages de six semaines). Cette version du programme a subi quelques modifications en 1999 pour devenir le programme qui fait l'objet de la présente évaluation. Le stage a été allongé de 3 semaines (devenant un stage de 9 crédits) et l'objectif général du programme a été modifié de manière à incorporer le principe d'interactivité avec le monde de la pratique. Les quatre-vingt-dix crédits du programme, tel qu'il est offert depuis sa dernière modification en 1999, se répartissent comme suit : un stage d'une durée de neuf semaines (9 crédits) précédé d'un cours de séminaire de stage (3 crédits), d'un cours « libre » (3 crédits) et de 22 autres cours (66 crédits) composant le tronc commun à tous les cheminements. Enfin, trois cours (9 crédits) sont spécifiques à chaque

cheminement. Exception faite du séminaire et du stage, les cheminements « entrepreneurship », « marketing » et « gestion des ressources humaines » comportent un lot de cours identiques. Le cheminement en finance offre une légère variante en ce sens qu'il inclut un cours de fiscalité et de finance de plus que les trois autres cheminements et, en contrepartie, offre un cours de marketing et de gestion des ressources humaines.

Quant au certificat en administration, il existe depuis 1972. La première évaluation du certificat a été effectuée en 1984 et a été menée conjointement avec l'évaluation du baccalauréat en administration. À l'époque, le certificat se composait de sept cours obligatoires, de deux cours optionnels et d'un cours au choix. Suite à cette évaluation, le programme a été modifié et les trois cours optionnels et au choix ont été remplacés par des cours obligatoires afin de rendre le certificat commun et intégrable au baccalauréat. Il s'agit des cours au choix les plus en demande dans les domaines du droit au travail, du marketing et de l'administration du personnel. Donc, à partir de 1986, le certificat est essentiellement constitué de crédits obligatoires. Il correspond à la première année du baccalauréat en administration et constitue, dans bien des cas, une structure d'accueil au baccalauréat. La dernière évaluation du programme, réalisée en 1998, conduit à des modifications mineures dans la structure des cours. Le certificat se compose alors de 8 cours obligatoires et de 2 cours au choix. Depuis, des modifications mineures ont été apportées dans le but d'harmoniser le certificat avec les changements effectués dans le programme de baccalauréat. Ainsi, le nombre de cours obligatoires passe de 8 à 7 et les cours optionnels sont au nombre de trois. Le certificat correspond toujours à la première année du baccalauréat.

Processus d'évaluation

L'évaluation des programmes de baccalauréat et de certificat en administration a été réalisée en conformité avec les dispositions de la *Politique institutionnelle d'évaluation périodique des programmes*, datant du 20 août 2001. Cette politique prévoit une auto-évaluation du programme par un comité d'évaluation du Module, suivie d'une évaluation impliquant trois experts externes, le tout complété par l'avis d'un comité des pairs agissant à titre de comité institutionnel, avis soumis à l'approbation de la Commission des études.

Le comité d'évaluation du Module des sciences de la gestion a amorcé sa démarche de réflexion et d'évaluation du baccalauréat en administration et du certificat en administration à l'hiver 2005 et a soumis son rapport au Conseil de module en novembre 2005 pour le baccalauréat en administration et en janvier 2006 pour le certificat en administration. Dans le cadre de cette auto-évaluation, une cueillette de

données a été réalisée auprès des groupes suivants : diplômés¹, étudiants, professeurs et chargés de cours intervenant dans le programme, entreprises et organisations de la région. Les différents questionnaires d'enquête, qui visaient notamment à déterminer le degré de satisfaction à l'égard des programmes, couvraient les aspects suivants :

- les besoins de formation;
- les finalités du 1^{er} cycle;
- les objectifs et la structure du programme;
- la formation reçue;
- les conditions de réalisation de la formation (ressources et environnement);
- l'insertion socioprofessionnelle
- l'appréciation globale du programme.

Le 9 juin 2006, l'UQAT a accueilli trois experts externes, comprenant deux universitaires et une personne représentant le milieu socioéconomique, lesquels ont procédé à l'évaluation des programmes sur la base des rapports d'auto-évaluation, qu'ils avaient reçus préalablement, et des informations recueillies à l'occasion de leur visite à l'Université. En juillet 2006, les experts avaient acheminé leurs rapports individuels au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. L'assemblée départementale a réagi à ces rapports le 12 septembre, tandis que la réaction du conseil de module est parvenue au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche le 23 novembre.

Le 29 novembre 2006, le comité des pairs s'est réuni pour disposer de l'ensemble du dossier d'évaluation et formuler une recommandation à l'intention de la Commission des études. Cette dernière a adopté le Rapport d'auto-évaluation du programme de baccalauréat en administration et le Rapport d'auto-évaluation du programme de certificat en administration à sa réunion du 14 décembre 2006 et a demandé au Module des sciences de la gestion d'assurer le suivi de l'évaluation, conformément au mandat défini dans la résolution 165-CE-1269.

Identification des points forts et des points faibles des programmes

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION

Points forts

¹ Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le seul but d'alléger le texte.

Il semble que l'objectif général du programme de baccalauréat en administration, qui est de former des généralistes polyvalents, réponde aux besoins des entreprises et organisations de la région. En revanche, les étudiants souhaitent une formation plus spécialisée. Le rapport d'auto-évaluation du Module de même que ceux des évaluateurs externes et la synthèse du département font ressortir ce paradoxe.

Les répondants étudiants et diplômés sont très satisfaits de la compétence des professeurs, de leur disponibilité et de leur facilité d'accès. Le rapport d'auto-évaluation montre une bonne intégration socioprofessionnelle des diplômés et une bonne satisfaction des diplômés envers leur emploi.

Points faibles

Il existe un fort lien de dépendance entre l'UQAT et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue au niveau des inscriptions. Il y a un faible taux d'attraction du programme auprès des étudiants à l'extérieur de la région, ainsi qu'un taux d'abandon important pour les étudiants à temps partiel. En outre, le programme ne favorise pas la réalisation des objectifs spécifiques.

Quant aux quatre cheminements offerts, ils sont pratiquement identiques, à l'exception de celui en Finance. Il y a un manque de cours de spécialisation dans les cheminements, parce que les mêmes cours se retrouvent dans plus d'une option.

Près de 60 % des diplômés et à peine plus de 50 % des étudiants recommanderaient le programme à un proche. Les répondants étudiants et diplômés considèrent dans une forte proportion (75 % et plus) que le nombre de stage ou sa durée devrait être augmenté.

La satisfaction à l'égard des chargés de cours est moindre que celle observée pour les professeurs.

Enfin, le comité des pairs a été étonné de constater que les rapports d'auto-évaluation et les évaluations externes mettent peu l'accent sur les particularités régionales. De plus, il a noté l'absence de préoccupations vis-à-vis de la clientèle des Premières Nations, alors que le département des sciences de la gestion offre régulièrement des cours à cette communauté.

CERTIFICAT EN ADMINISTRATION

Quant au certificat, les points forts et les points faibles sont sensiblement les mêmes que ceux soulignés pour le baccalauréat en administration. On remarque cependant les particularités suivantes :

- les cours médiatisés sont en général appréciés et représentent une part non négligeable des cours suivis dans le programme;
- une légère hausse du nombre d'inscrits à l'UQAT (attribuable en grande partie aux effectifs dans le cadre de l'offre aux Premières Nations).

Principales recommandations de l'évaluation

La Commission des études a entériné toutes les recommandations formulées par le comité des pairs et recommande donc au Conseil de module d'entreprendre une modification substantielle du baccalauréat en administration, conformément aux recommandations qui suivent, et d'apporter des modifications mineures au certificat en administration.

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION

LES BASES DU PROGRAMME

- Montrer comment le baccalauréat en administration pourrait tenir compte des *particularités régionales*, comme la clientèle autochtone et les besoins du milieu caractérisé par l'éloignement des grands centres urbains, la faible densité de population et l'étalement sur un vaste territoire.
- Identifier et définir les besoins de formation en tenant compte des plans de développement de l'UQAT et de la région.
- Étudier la pertinence de mettre en place un groupe de réflexion sur les besoins de formation composé de professeurs du département de gestion et de membres issus de l'administration publique, des PME, des grandes entreprises des secteurs primaires et secondaires.
- Favoriser, dans un deuxième temps, l'ancrage du baccalauréat avec maîtrises spécialisées en étudiant la faisabilité de développer un programme de *baccalauréat/maitrise*.

LES OBJECTIFS ET LA STRATÉGIE DE FORMATION

- Préciser les compétences spécifiques qui caractérisent un *généraliste en administration*, au terme du baccalauréat.
- Concevoir le programme de baccalauréat comme une stratégie de formation ancrée dans son milieu et visant des résultats mesurables de formation en termes de compétences de la part des étudiants du programme.
- Innover : mettre en œuvre une stratégie de formation qui engage les étudiants dans une démarche intégrée de formation professionnelle.

- Éviter d'associer des groupes à temps partiel avec des groupes à temps plein en 1^{ère} année du baccalauréat.
- Revoir les mécanismes de recrutement et de rétention des étudiants à temps plein dans le programme, et mettre en place des moyens ou des mécanismes d'accueil et d'encadrement des cohortes à temps plein tout au long de leur cheminement dans le programme.

LA GESTION DU PROGRAMME

- Désigner un professeur qui assumerait le leadership du programme de baccalauréat.

CERTIFICAT EN ADMINISTRATION

- Apporter au certificat en administration les changements mineurs jugés nécessaires, tels que la révision, l'ajout ou le retrait de cours, et, par la suite, le modifier à la lumière de la refonte du baccalauréat en administration.

Suivi

La Commission des études croit que le suivi à l'évaluation périodique devrait être planifié et mis en œuvre dès maintenant, mais elle estime que le travail de refonte du baccalauréat est un processus de longue haleine qui doit, par conséquent, être bien structuré. La Commission des études encourage donc la mise en place d'un comité de révision qui devrait définir d'abord le profil attendu des futurs diplômés d'un programme révisé, c'est-à-dire déterminer quelles sont les compétences qu'un programme révisé doit développer chez l'étudiant pour répondre au profil attendu. Par la suite, le comité pourra définir les contenus, moyens, outils, programmation et structures pédagogiques nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.